

Territoire à énergie positive pour la croissance verte



**Conseil
Communautaire**

30 mars 2017

LE LABEL TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE



Un territoire à énergie positive, qu'est ce que c'est ?

- Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique.
- La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs.
- Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

La CCVH, territoire à énergie positive depuis le 22 juillet 2016

- **Signature d'une convention avec le ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer vendredi 22 juillet 2016**
 - **Engagement de la CCVH sur 12 actions**
 - **500 000 € de subventions pour 657 456,25 € de dépenses**
 - **Démarrage des actions avant le 31 décembre 2017**
- Réalisation sous 3 ans**

Le 1^{er} programme de la CCVH

Objet	Porteur de l'opération	Début de l'opération
Réduction de la consommation d'énergie		
Construire un siège administratif avec des panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation	CCVH	en cours
Rénover thermiquement le bâtiment administratif sur Montignac	CCVH	Mai 2017
Réaliser le diagnostic énergétique des bâtiments publics communaux	CCVH	Novembre 2016
Diminution des gaz à effet de serre		
Créer un espace de coworking	CCVH	En cours
Développer le covoiturage local	CCVH	Septembre 2017
Développer la pratique du vélo	CCVH	Mars 2017
Aménager un itinéraire pédestre en zone humide	PIP	Septembre 2017

Le 1^{er} programme de la CCVH

Objet	Porteur de l'opération	Début de l'opération
Préservation de la biodiversité et des paysages, urbanisme durable		
Réalisation d'une charte signalétique	PIP/CCVH	Octobre 2016
Développer les circuits courts : étude foncière agricole	CCVH	En cours
Promotion de l'éducation à l'environnement		
Promouvoir la pratique du ménage sain	CCVH	Septembre 2017
Promouvoir l'itinérance douce /édition d'un carnet de voyage	PIP	En cours
Créer un journal du développement durable	CCVH	Septembre 2017

Le 2d programme de la CCVH

- Signature d'un avenant au 1^{er} programme avec le ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer lundi 20 mars 2017
- Engagement de la CCVH sur **12 actions complémentaires dont 9 communales**
- **500 004 € de subventions pour 718 000€ de dépenses**
- Démarrage des actions avant le 31 décembre 2017
Réalisation sous 3 ans
- Possibilité de signer des certificats d'économie d'énergie pour des actions non retenues dans le cadre du TEPCV

Le 2d programme de la CCVH

objet	Porteur de l'opération	Montant investissement	Tx sub	Montant sub
Diminution des gaz à effet de serre				
Développer un réseau de vélos à assistance électrique	CCVH	203 900 €	80%	147 634 €
Acheter un véhicule électrique	Mauzens	35 430 €	75%	26 601 €
	St Amand	35 430 €	75%	26 601 €
Production d'énergie renouvelable				
Réhabilitation de moulins	Le Bugue	157 213 €	70%	110 050 €
	Les Eyzies	173 383 €	70%	121 368 €
Production d'énergie photovoltaïque	Aubas	20 963 €	70%	14 674 €

Le 2d programme de la CCVH

objet	Porteur de l'opération	Montant investissement	Tx sub	Montant sub
Mise en valeur de la biodiversité et du paysage local				
Aménager un sentier d'interprétation	Aubas	29 520 €	58%	17 249 €
	Les Eyzies	22 496 €	70%	15 748 €
Soutenir l'intégration paysagère des bâtiments agricoles	CCVH	21 363 €	70% 75%	14 954 €
Aménager un jardin pédagogique	Montignac	4 242 €	70%	2 969 €
Étudier la faisabilité de la création d'un pôle de transformation et de vente de produits agricoles	Valojoux	40 000 €	70%	28 000 €
Promotion de l'éducation à l'environnement				
Créer des ateliers conseil en énergie, architecture et paysage	CCVH	45 000€	70% 70%	31 500 €

Le 2d programme de la CCVH

objet	Montant investissement	Tx sub	Montant sub
12 actions	718 000 €	70%	504 000 €
3 projets intercommunaux	199 403 €		152 886 €
9 projets communaux	518 597 €		351 114 €

Le 2d programme de la CCVH

- Projets non retenus :
 - Véhicules électriques de la CCVH
 - Étude faisabilité d'une unité de méthanisation par le CCVH
 - Réalisation d'un schéma lumière par le SDE24

- Projets non retenus au titre du TEPCV, mais renvoyés sur les certificats d'économie d'énergie bonifiés:
 - remplacement des luminaires « boule » et pose d'horloge astronomique
 - rénovation thermique des bâtiments

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Maitre d'ouvrage	projet	Montant investissement
Tursac	éco-lotissement	192 307 €
Saint Chamassy	maison des associations cantine	49 917 € 44 073 €
Le Bugue	école	584 526 €
Journiac	Salle des fêtes	55 200 €
Campagne	bâtiment mairie-école	125 319 €
St Avit de Vialard	logements sociaux	223 680 €
Rouffignac	pôle occitan	101 454 €
CCVH	conservatoire à Montignac	36 952 €
<i>SDE24 pour Aubas, le Bugue, Les Eyzies, Montignac, Rouffignac, St Amand, Tursac, Plazac</i>	Changement des luminaires « boules»	198 000 €
<i>SDE24 pour toute la CCVH</i>	Pose d'horloges astronomiques	56 833 €

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

bilan	projet	Montant investissement
rénovation thermique pour les communes	8 projets / 7 communes	1 376 476 €
Rénovation thermique de la CCVH	1 projet	36 952 €
Travaux « lumière »		254 833 €
TOTAL		1 668 261 €

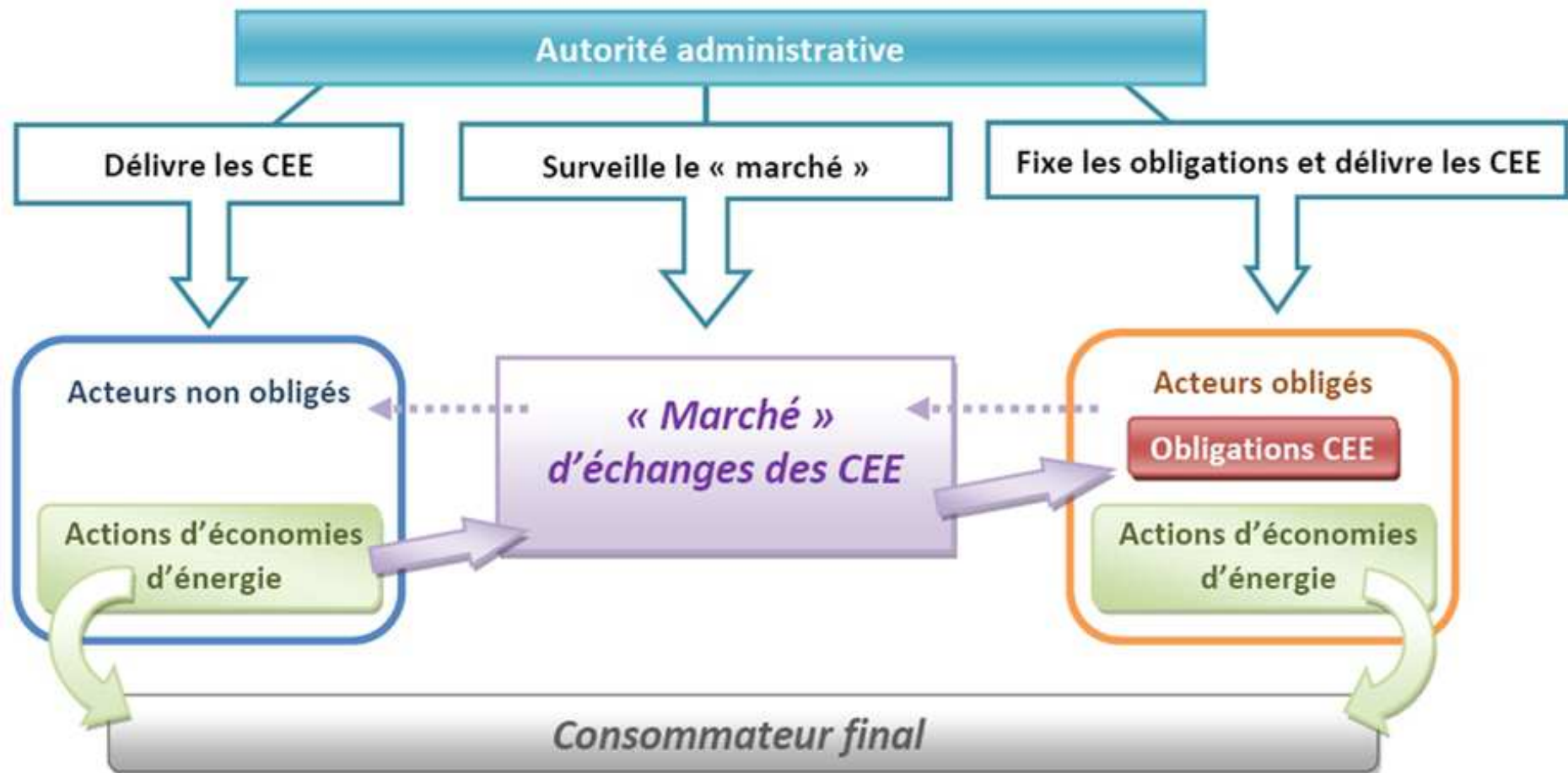
Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

- **Obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie : électricité, gaz, chaleur, froid, fioul domestique et nouvellement les carburants pour automobiles (les obligés).**
- **Les économies d'énergie peuvent être :**
 - **menées directement par les obligés.**
 - **les obligés ont également la possibilité d'acheter des CEE à d'autres acteurs ayant mené des actions d'économies d'énergie.**

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

- Attribution des CEE aux acteurs éligibles (dont communes et CCVH) réalisant des opérations d'économies d'énergie.
- Attribution de CEE bonifiés pouvant aller jusqu'à un équivalent de 66% de subvention sur les travaux réalisés pour les TEPCV

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE)



Les Certificats d'Economie d'Energie en pratique

Le ministère attribue des CEE pour la rénovation thermique d'un bâtiment communal initialement inscrit dans le programme TEPCV

La communauté de communes négocie avec un obligé le prix de rachat des CEE

La commune réalise les travaux conformément aux règles fixées par les fiches d'opérations standardisées et demande les CEE

La commune revend les CEE à l'obligé au prix préalablement négocié



VOUS HABITEZ DANS UN

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

QU'EST-CE-QUE C'EST ?



D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



DE TRI POUR RECYCLER



D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



DE TRANSPORTS PROPRES



DE BIODIVERSITÉ



D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Le ministère de l'Écologie aide financièrement
les territoires engagés dans une démarche d'excellence environnementale.

www.VotreEnergiePourLaFrance.fr

France Écologie Énergie

@ÉcologiEnergie

